

# Procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle « Bovins Laitiers » du 7 novembre 2018 – version définitive

## I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Bovins Laitiers » du 7 novembre 2018 - Version définitive
Responsable de la préparation du document	Catherine Bauraind-Isabelle Monnart
Date de publication	
Validé par	
Annexe(s)	Liste des participants – page 5  Présentation de la Fromagerie de Herve – Jean-Marc Cabay  Présentation des actions de l'APAQ-W 2018 et 2019 – Anne Jandrain  Présentation du plan stratégique filière – Catherine Bauraind

## II. Ordre du jour

9h45 : Accueil à la fromagerie de Herve

10h00 : Présentation de la fromagerie et visite

11h00 : Assemblée sectorielle

- 1) Validation de l'ordre du jour
- 2) Validation du procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle précédente
- 3) Etat de mise en œuvre des actions de promotion de l'APAQ-W et validation des actions pour 2019
- 4) Plan stratégique de développement de la filière wallonne
- 5) Elections de deux représentants du secteur au sein du Collège des Producteurs
- 6) Divers

13h : Buffet de fromages

Trente personnes ont participé à la visite de la fromagerie. Vu les nombreuses questions, l'assemblée sectorielle n'a commencé qu'à midi. Emmanuel Grosjean a remercié Jean-Marc Cabay et Francis Bebronne pour leur accueil et leur disponibilité. L'ordre du jour et le PV de l'Assemblée sectorielle précédente ont été rapidement validés.



### III. Présentation de la fromagerie de Herve

Jean Marc Cabay, directeur de la fromagerie de Herve retrace l'historique de la fromagerie (présentation en annexe 1). Cette société de type familiale a été créée dans les années 80 suite à la reprise de plusieurs petits affineurs de la région. Elle a connu un virage en 98 en passant du statut d'affineur à celui de fabricant en reprenant les activités de la laiterie régionale de Herve. Aujourd'hui, Herve Société est le référent en matière de fromages de type « Spécialités » (fromages typés à pâte molle) avec 118 références dont le produit phare est le fromage de Herve. Cela en fait la plus grosse fromagerie en région Wallonne et le plus gros fabricant en Belgique. Herve société s'est aussi inscrit dans la durabilité via le développement d'une coopérative laitière « Marguerite Happy Cow ».

### IV. Activités de promotion APAQ-W 2018 et pistes d'actions 2019

Anne Jandrain présente l'ensemble des actions de promotion réalisées en 2018 pour le secteur laitier (présentation en annexe 2) ainsi que les budgets alloués.

Elles se présentent comme suit :

- a) Création de recettes à base de produits laitiers diffusées dans le magazine « Femmes d'aujourd'hui » et sous forme de brochures à distribuer lors d'événements.
- b) Organisation du concours des fromages de Wallonie à Harzé (avec une progression du nombre de producteurs inscrits et du nombre de fromages proposés)
- c) Promotion des lauréats du concours durant l'année via une brochure dans « Vers l'Avenir », des publicités dans les magazines, des brochures à distribuer et des dégustations lors de foires et salons (retombées positives pour ces producteurs lauréats par une représentation accrue chez les grossistes, dans les GMS)
- d) Campagnes TV et sur réseaux sociaux sur les fromages wallons (durant 3 mois)
- e) Campagnes radio (1078 diffusions)
- f) Campagnes bus (600 bus ciblés)
- g) Concours de fin d'année chez les producteurs fromagers et les crémiers wallons avec des bons d'achat à gagner pour leurs clients
- h) Collaboration avec le Vlam pour l'organisation de campagnes nationales (via des promos dans les folders et actions cash point)
- i) Promos des produits locaux dans les folders régionaux en collaboration avec Intermarché et Cora
- j) Animations lors de foires et salons (Libramont, Battice, Beau vélo de Ravel, Fêtes de Wallonie, Brussels Jazz Festival)
- k) Alimentation du site internet ([apaqw.be/fromages](http://apaqw.be/fromages)) dédié aux producteurs et fromages wallons (15 nouvelles inscriptions au niveau producteurs et 5 au niveau crémiers et points de vente)
- l) Réalisation d'une étude de marché pour analyser l'évolution de la consommation de fromages wallons suite à la campagne de promotion sur les bus ainsi que sur les habitudes de consommation des wallons. Il est prévu que début 2019 une étude de marché soit aussi réalisée sur l'évolution de la consommation de fromages suite aux spots TV et radio

Par rapport au plan d'actions 2019, les pistes suivantes sont proposées sur base d'échanges avec le Collège des Producteurs :

- a) Réalisation d'une étude de marché pour analyser l'image des produits laitiers au sein des consommateurs de manière à mieux cibler la communication
- b) Création de vidéos pédagogiques à destination des écoles (vidéos sur l'origine du lait, beurre, fromage)
- c) Campagnes de promotion TV, Radio et réseaux sociaux et étude de marché pour analyser les répercussions de celles-ci



- d) Réalisation d'une campagne marketing sur 3 ans en collaboration avec un bureau spécialisé en communication
- e) Concours fromages de Wallonie.

A la suite de cette présentation, les questions suivantes sont soulevées :

- Quel type de personnes et combien ont répondu à l'enquête ? L'agence en charge de l'étude dispose d'un panel de 600 personnes représentatives de la population wallonne. Cette enquête a été faite par Internet. Un pourcentage d'incertitude (5%) est pris en compte par rapport aux résultats remis.
- Combien de temps dure une campagne sur un bus, qu'est-il prévu en cas de grève ? La campagne dure minimum 10 jours voire plus si aucun autre annonceur n'a réservé le bus. En cas de grève, la campagne est prolongée voire reportée. Il ressort suite à l'étude de marché réalisée que les retombées de cette campagne sont considérables, ce qui justifie le budget élevé.
- Combien de fromages sont concernés par les campagnes nationales, réalisées en collaboration avec le VLAM ? Il y a 5 producteurs et ceux-ci cotisent pour ces campagnes de même que certaines laiteries.
- Par rapport au programme 2019, est-il encore possible d'effectuer des modifications ? Oui, tant que le programme n'est pas encore envoyé au Ministre Collin. Le Collège des Producteurs émet un avis sur le plan opérationnel de l'APAQ-W 2019 reprenant toutes les remarques pertinentes. Cet avis est joint au plan de promotion que l'APAQ-W envoie au Ministre.
- Ne serait-il pas plus judicieux d'analyser la quantité de fromages consommée en Wallonie pour mieux cibler les investissements plutôt que dépenser en étude de marché ? Les études de marché sont nécessaires pour analyser la manière dont on peut augmenter la consommation de fromages wallons

L'APAQ-W tient à souligner que depuis 2015, le secteur laitier ne cotise plus suite à la dispense accordée par le ministre Collin face au prix non rémunérateur du lait. Les campagnes de promotion sont donc financées grâce à la réserve dont dispose l'APAQ-W mais celle-ci n'est pas inépuisable et il faudrait discuter de la reprise des cotisations. Les producteurs sont assez partagés sur la question et insistent sur le fait qu'ils ont besoin d'un feedback sur l'utilisation de cet argent. La nouvelle structure de l'APAQ-W avec la constitution d'un conseil d'administration accordera plus de souplesse et de transparence quant aux budgets alloués.

## V. Plan stratégique filière lait

Catherine Bauraind fait le topo de l'état d'avancement du plan stratégique pour la filière (présentation en annexe 3). Ce plan est le fruit du travail de Catherine avec la commission filière constituée des 4 représentants du secteur lait au sein du Collège ainsi que de représentants des différents maillons de la filière.

L'objectif du plan est d'élaborer une dizaine d'actions budgétisées pour les 10 ans à venir. Ce plan sera présenté le 11 décembre aux acteurs de la filière pour validation et sa remise au ministre est prévue le 15 décembre.

Le plan a été réalisé en 4 étapes :

- Etat des lieux chiffré et analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces)
- Entretiens et enquêtes auprès des acteurs de la filière (laiteries, industries laitières, fromagers artisanaux, producteurs – transformateurs) et de personnes ressources.
  - Les deux points précédents ont permis à la commission filière d'énoncer 4 changements attendus pour la filière wallonne d'ici 2028 à savoir :
  - Assurer un revenu minimum de 40.000 euros (valeur 2018)



- Assurer l'approvisionnement de l'industrie laitière wallonne et belge à hauteur de ce qu'il y a à l'heure actuelle
- Augmenter la production Bio par rapport à la demande sans dépasser le taux d'approvisionnement
- Augmenter les circuits courts et les filières alternatives en lien avec l'évolution du marché
- Définition de 11 actions nécessaires pour faire évoluer la filière. A chacune de ces actions est associée une fiche détaillée.

Les producteurs présents souhaitent que le pâturage soit mis sur le devant de la scène et défendu car c'est une des spécificités wallonnes qui tend à être mise de côté. Catherine Bauraind assure que cela est aussi ressorti comme priorité dans le cadre de l'enquête 2018 sur la recherche-encadrement-formation.

Le revenu minimum de 40.000 euros soulève des interrogations au sein de l'assemblée car considéré comme trop faible.

Les producteurs intéressés peuvent faire leurs suggestions à Catherine et assister à la présentation de la proposition de plan du 11 décembre à l'AWE à Ciney.

## VI. Election de 2 représentants

Comme il est prévu dans le code wallon de l'agriculture, il est procédé au renouvellement de 2 mandats arrivés au terme des 3 ans au sein des agriculteurs. Il s'agit des mandats d'Yvon Deknudt et de Guy Francq.

Les candidats se proposant sont :

- Marc Decoster
- Yvon Deknudt
- Guy Francq

Après un récapitulatif des règles du processus d'élection, il est procédé au vote électronique.

Les candidats élus sont :

- Guy Francq comme effectif
- Marc Decoster comme suppléant

## VII. Divers

Il n'y a pas de divers

La réunion se termine à 14 h par le buffet fromages offert par la Fromagerie de Herve.



## Liste des participants à l'Assemblée Sectorielle Bovins Laitiers du 7 novembre 2018

ANDRE	Stéphane	producteur
BACKES	Roland	producteur
BINGEN	Philippe	producteur
BODDEZ	Daniel	producteur
BODDEZ	Gauthier	Invité
BODDEZ	Thibaut	Invité
BONAVENTURE	Marc	producteur
BONAVENTURE	Eddy	producteur
BRAGARD	Emmanuel	producteur
CHARLIER	Stéphanie	producteur
COLLIENNE	Daniel	producteur
CREMELIE	Martine	producteur
CROE	Roger	producteur
DECKERS	Willy	producteur
DECOSTER	Marc	producteur
DEKNUDT	Yvon	producteur
DEKNUDT	Etudiant	Invité
DEKNUDT	Etudiant	Invité
DEKNUDT	Etudiant	Invité
DOURCY	Marie Jeanne	producteur
DUMONT	Carine	producteur
FRANCQ	Guy	producteur
GERON	Luc	producteur
GERON	Benoit	producteur
GONAY	Christine	producteur
HEYDENDAL	Vincent	producteur
HICK	Daniel	producteur
KAUT	Erwin	producteur
KNODEN	David	Fourrages Mieux
KUPPENS	Pascal	producteur
LIART	Jean François	producteur
MARTIN	Lise Moise	producteur
MARTIN	Olivier	producteur
MINET	Alain	producteur
ROYEN	Christian	producteur
SCHEURENS	Stéphane	producteur
SCHOPGES	Erwin	producteur
STAS	Véronique	producteur
THIRY	Didier	producteur
THIRY	Stagiaire	producteur
VAN MERHAEGUE	John	producteur
VERCAIGNE	Jean Philippe	Carah
WIERTZ	Christian	producteur
WILLEM	Michel	producteur